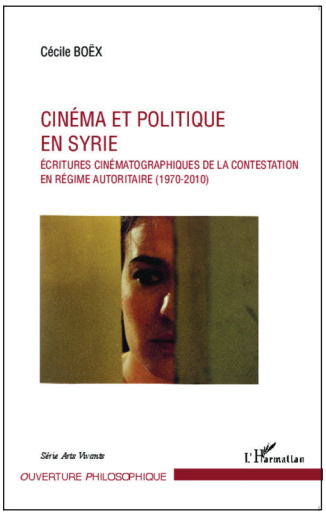

Cinéma et politique en Syrie

Contourner la censure

La production de films en Syrie est relativement rare; quelque 160 films ont été réalisés depuis 1928 – mais surtout depuis 1970. En comparaison, l'Égypte, le plus prolifique des pays arabes, en a produit 3000. Pourtant, le cinéma syrien propose des œuvres importantes pour comprendre l'histoire de ce pays.

DENIS DESJARDINS

Cet essai, tiré d'une thèse de doctorat, propose d'étudier un corpus filmique révélateur de la situation politique dans la Syrie d'avant le tragique conflit qui s'est amorcé en 2011, et qui perdure. Cécile Boëx, qui s'intéresse surtout à des cinéastes innovateurs, cherche à cerner les conditions de l'émergence d'une production cinématographique en contexte autoritaire, tout en « interrogeant les stratégies narratives ». L'angle adopté est triple : science politique, anthropologie visuelle et études cinématographiques. Notons d'abord que dès 1964, la production culturelle syrienne est soumise à des procédures de contrôle afin qu'elle épouse la vision de la société telle que définie par le parti Baath. Cet encadrement de la pratique culturelle est bien sûr inspiré par le modèle soviétique, même si c'est plutôt le cinéma égyptien qui impose ses modèles formels. Toutefois, les années 70 verront apparaître maints films aux ambitions esthétiques qui veulent se démarquer de la production commerciale dominante nourrie par l'influence égyptienne.

Ambitions esthétiques, car les nouveaux cinéastes de l'époque ne sont pas nécessairement des « dissidents héroïques »; un peu comme pour plusieurs réalisateurs de la Nouvelle Vague française des années 60, l'écriture filmique se veut plus importante que le message politique, qui de toute façon ne pourrait venir à bout de la censure. Pour contourner celle-ci, les auteurs qui veulent néanmoins critiquer timidement le système recourent à la métaphore, à l'allégorie, à des personnages faussement naïfs qui nourrissent la parabole, l'ironie, la satire, jusqu'à un certain point. C'est le cas par exemple du film ***Étoiles du jour***, d'Oussama Mohammad, en 1989, que Boëx analyse en détail. Peine perdue, le film sera quand même interdit par le régime d'Hafez al-Assad…

Pour la plupart, les cinéastes devront travailler au sein de l'OGC, l'Organisme général du cinéma, une sorte d'ONF syrien qui organise en 1972 le premier Festival des jeunes cinéastes arabes, à Damas. La même année, pourtant, le documentaire ***Vie quotidienne dans un village syrien***, d'Omar Amiralay (1944-2011), est interdit de diffusion et même détruit par le gouvernement; heureusement, une copie est sauvée, ce qui permet à Amiralay de gagner un prix au Festival de Toulon. Cécile Boëx analyse aussi ***Chroniques de l'année à venir*** (1985) et ***Le figurant*** de Nabil Maleh (1936-2016), où « le pouvoir est amalgamé à une mascarade grotesque qui broie les gens ordinaires ». Dans ***Rêves de famille*** (1984), Mohammad Malas revoit les événements politiques qui ont agité la Syrie de 1953 à 1958, donc jusqu'à la création de l'éphémère République Arabe Unie (Égypte et Syrie). On y trouve un jeune étudiant inspiré par la politique de Nasser et même de Saladin, figure « charismatique et héroïque du leader ». Un autre chapitre du livre traite de la subversion du genre documentaire, pratiqué surtout par Omar Amiralay. Même son film le moins dangereux, consacré au barrage de l'Euphrate, a été interdit par le gouvernement ! Boëx s'intéresse ensuite aux « inégalités socio-économiques, injustices et particularismes au sein d'un État prédateur et défaillant », donc à la fois autoritaire et impuissant. Sont traités également la déconstruction de l'Histoire, de la mémoire et de l'identité nationale, les héros et les anti-héros. Au-delà de la censure, le cinéma syrien peine cependant à trouver son public; il faut dire que l'aspect parfois artisanal des productions et le peu de moyens offerts peuvent ralentir de deux ou trois ans la sortie d'une œuvre, quand elle sort…

Selon Cécile Boëx, la révolte qui a éclaté en 2011 grondait déjà en quelque sorte dans les films étudiés ici, et la scission entre plusieurs réalisateurs et l'OGC s'est accentuée au fil du temps. Certains même ont dû s'exiler, tel Oussama Mohammad. En raison de la situation actuelle, la production, déjà restreinte, s'est fragilisée davantage. Les films encore tournés deviennent anonymes et diffusés ainsi sur Internet. En outre, le collectif Abounaddara se démarque en mettant en ligne un nouveau court métrage chaque semaine.

Cinéma et politique en Syrie est complété par une liste de tous les longs métrages de fiction syriens de 1967 à 2010, et par une série de photogrammes tirés de ***Sacrifice*** d'Oussama Mohammad et du ***Film-essai sur le barrage de l'Euphrate***, d'Omar Amiralay.

Cécile Boëx
Cinéma et politique en Syrie :
Écritures cinématographiques
de la contestation en régime autoritaire (1970-2010)
Paris : L'Harmattan, 2014
255 pages, ill.